

## **Motion 1906**

### **demandant la mise en place de véritables programmes « Sport-Etudes »**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- l'absence d'une politique cohérente et de véritables structures permettant de concilier les études avec la pratique d'un sport de haut niveau ;
- l'absence d'une communication claire et pertinente sur le concept actuel de « Sport-Etudes » ;
- le manque de places disponibles dans le cadre « Sport-Etudes » au sein du cursus scolaire genevois ;
- le manque de disponibilité proposée aux jeunes pour s'adonner à la pratique des entraînements ;

invite le Conseil d'Etat

- à faire une synthèse des études déjà réalisées en matière de « Sport-Etudes » ;
- à compléter cette synthèse afin que de véritables programmes « Sport-Etudes » soient mis en place à Genève, d'une part pour soutenir les jeunes talents sportifs dans la pratique de leur sport avec des programmes adaptés à leurs besoins et, d'autre part, permettre à des jeunes en difficultés, scolaires ou sociales, de trouver, au travers d'une pratique sportive soutenue, le sens de l'effort ;
- à intervenir rapidement pour que des horaires scolaires aménagés soient mis en place afin de permettre aux jeunes de se rendre aux différents entraînements indispensables à la pratique de leur sport ;
- à étudier la faisabilité de créer une école, regroupant les niveaux de la 5<sup>e</sup> primaire à la 9<sup>e</sup> du cycle, dédiée à l'ensemble des sportifs d'élite, quel que soit le sport pratiqué ;
- à mettre en place une politique d'information pertinente sur les possibilités de la filière « Sport-Etudes » pour les jeunes sportifs, leurs parents ainsi que pour les associations et les clubs sportifs ;
- à étudier le « métier de sportif » qui permettrait éventuellement de déboucher sur un diplôme, selon les dispositions de la Loi sur la formation professionnelle (LFP), prenant notamment en compte les langues, la culture générale et spécifique au sport pratiqué.